

31/07/2025

Marchés publics

NOUVELLE ÉTAPE : LA DERNIÈRE ÉCLUSE DU CANAL CHERCHE SON CONSTRUCTEUR

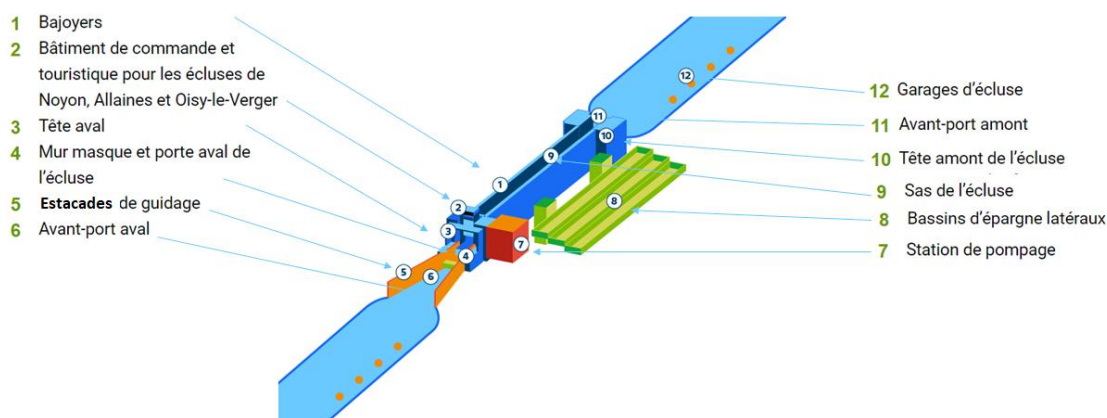
Le lancement de la consultation concernant les travaux principaux et les prestations associées nécessaires à la réalisation de l'écluse de Marquion ce 25 juillet 2025 est une nouvelle étape importante pour le Canal Seine-Nord Europe. Cette étape permet aux entreprises de se porter candidats d'ici le 8 septembre 2025. La notification de ce marché est prévue pour le 2nd semestre 2026. Désormais, toutes les consultations pour les travaux principaux des 7 écluses sont lancées (dont celle de l'écluse de Montmacq qui a déjà été attribuée).



Vue 3D de l'écluse de Marquion © SCSNE-PIXXIM

Un marché négocié pour l'écluse de Marquion

L'écluse de Marquion, située dans le Pas-de-Calais, se distingue par sa plus grande hauteur de chute d'eau du tracé : **25,71 mètres**. Comme pour les 6 autres écluses à grand gabarit qui seront construites, les dimensions intérieures du sas sont de 12,5 mètres de large et 197 mètres de long. Du fait des caractéristiques propres des terres de ce site, elle a par ailleurs fait l'objet d'une **conception innovante** par bajoyers minces associés à des blocs techniques réutilisant les matériaux en place en traitant les limons. Cela permet ainsi de **réduire les volumes de béton à utiliser ainsi que les émissions de gaz à effet de serre**, par rapport à une conception classique en bajoyers épais.



L'exécution du marché se déroulera en **2 phases** :

- une première phase de 72 mois correspondant aux travaux et à la mise en eau, dont 11 mois de préparation (travaux préparatoires de dégagement des emprises, d'installations de chantier et de chemins d'accès).

- une seconde phase de 15 mois de prestations particulières d'assistance à l'exploitation (qui commencent pendant les derniers mois de travaux)

Le marché dont la procédure impliquera des négociations avec les entreprises, portera sur les travaux principaux de construction de l'écluse de Marquion avec notamment :

- **La construction des structures principalement en béton armé de l'écluse** (sas, têtes amont et aval, bassins d'épargne, station de pompage, ouvrages externes...)
- **Des terrassements principalement en remblais et en déblais** au contact et autour des structures
- **La fabrication et le montage d'une partie des équipements** notamment les portes d'écluse et les différentes vannes
- **L'insertion et la coordination avec d'autres équipements qui font l'objet de marchés et de lots spécifiques** portant sur leur fabrication, montage et réception
- **Le montage des équipements métalliques du sas** tels que les bollards, échelles ou passerelles
- **Des travaux de construction d'équipement portuaires** dans les avant-ports et des travaux relatifs à l'étanchéité de ces avant-ports
- **Des opérations d'exploitation** des ouvrages construits ou assemblés entre l'achèvement partiel ou total de la construction et la mise en exploitation de CSNE



Ecluse de Marquion © PIXXIM-SCSNE



Ecluse de Marquion © ONE5-SCSNE



Poste de commande de l'écluse © ONE5-SCSNE



Vue du poste de commande © ONE5-SCSNE

Une ambition de décarboner les chantiers

Au titre de la sélection des offres, les candidats auront notamment à répondre à des critères liés à la transition énergétique en lien avec les chantiers, permettant ainsi la décarbonation du chantier.

Chaque candidat devra **s'engager pour que le chantier bénéficie du report modal** : il est ainsi demandé de limiter le transport routier pour l'approvisionnement du chantier en matériaux, en favorisant l'utilisation de la voie ferrée ou de la voie fluviale. Afin d'encourager le report modal pour la réalisation de ce projet les offres des candidats qui s'engageront en ce sens seront valorisées lors de la notation.

Chaque candidat devra également **s'engager à réduire ses émissions de CO₂** : les candidats devront expliquer leur stratégie afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la réalisation du projet et notamment pour respecter l'objectif de quantités d'émissions de CO₂ maximal fixé pour le bilan carbone « matière » (bétons et aciers).

Une procédure marché guidée par la politique Achats de la SCSNE

Adoptée le 1er octobre 2020 par le Conseil de surveillance de la SCSNE, la Politique Achat de la SCSNE invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires, et suivre ainsi les objectifs de sécurité, d'emploi et de développement des territoires, d'environnement et d'innovation. La procédure qui sera lancée pour ce marché déclinera cette politique à travers plusieurs mesures essentielles, parmi lesquelles :

- L'assurance de mesures pour la sécurité sur les chantiers : cette préoccupation majeure pour le maître d'ouvrage est traduite dans les pièces du marché notamment par l'intégration d'une **clause d'interprétariat**, l'obligation pour tous les compagnons amenés à travailler sur les chantiers du Canal de passer le **Passeport prévention Canal**, ou encore des pénalités pour manquement aux obligations de sécurité.
- L'obligation pour le titulaire de confier au **moins 20% des travaux à des Petites et Moyennes Entreprises (PME)**.
- L'intégration d'une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE) qui engage les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et du Val d'Oise, et vise à soutenir l'emploi et l'insertion durables. Sur l'ensemble des marchés attribués par la SCSNE, au 30 juin 2025, **176 personnes** ont déjà été intégrées, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour durable vers l'emploi, et **plus de 147 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées**.



Des opportunités d'affaires pour les entreprises régionales

Le Canal Seine-Nord Europe constitue un levier de développement pour les entreprises locales. Grâce à la **démarche Grand Chantier et au dispositif Canal Entreprises**, la **Région Hauts-de-France et la CCI Hauts-de-France** accompagnent les entreprises à chaque étape : information sur le chantier, accès aux marchés, outils de veille, formation, recrutement et financement.

À fin 2024, **96 marchés publics étaient actifs**, impliquant **123 entreprises**, dont 46 basés en Hauts-de-France (sans compter les sous-traitants). Par ailleurs, **1000 entreprises sont déjà référencées** sur la plateforme CCI Business Hauts-de-France pour faciliter les mises en relation avec les donneurs d'ordre.

Un défi technique pour les 7 écluses

La conception de ces écluses représente un véritable défi technique. Chacun de ces ouvrages a été conçu par les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses maîtres d'œuvre dans le respect de critères environnementaux ambitieux. Ainsi, pour **préserver la ressource en eau, des bassins accolés au sas épargneront une bonne partie de l'eau lors de la vidange de l'écluse** pour être réutilisée lors du remplissage suivant. L'eau qui ne peut être épargnée est immédiatement pompée du bief aval vers le bief amont.

Par ailleurs, un **très haut niveau de performance de transport** a été exigé pour ces écluses, impliquant de limiter au maximum le temps de passage des bateaux. Pour ce faire, les temps de sasse (remplissage ou vidange du sas) ont été optimisés pour **ne pas dépasser 10 à 13 minutes**.

Pour **limiter l'utilisation de béton**, les parois de certaines écluses, appelées bajoyers, seront minces. Elles prendront appui sur d'importants massifs de limons (sols fins) prélevés sur place et mélangés à un dosage de chaux et de liants. Cette solution innovante a fait l'objet d'un programme d'essai « grandeur nature » à proximité de Marquion.

Une attention particulière a été portée à l'insertion des écluses du Canal Seine-Nord Europe qui vont créer de nouveaux paysages. Celle d'Oisy-le-Verger ainsi que celles de Noyon et d'Allaines sont conçues pour **accueillir le public** et devenir des incontournables des circuits touristiques des Hauts-de-France.

Pour plus d'informations :

- [L'Avis d'Appel Public à la Concurrence et le Dossier de Consultation des Entreprises en ligne](#)
- [Les écluses du Canal Seine-Nord Europe](#)
- [La programmation prévisionnelle des marchés](#)
- [Les infographies des marchés publics travaux du Canal Seine-Nord Europe](#)
- [Plateforme CCI Business dédiée au Canal Seine-Nord Europe](#)
- [Le Canal dans l'Artois et le Cambrésis](#)

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

À propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



[www.
canal-seine-
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)